

*Les subsides*

députés, nous trouvons dans une position intenable. Si nous appuyons la demande d'un candidat et que ce candidat est choisi, et que nous découvrons que lui ou ses employés appuient politiquement notre parti, serons-nous alors accusés de népotisme? Comme nous devons maintenant apposer un sceau personnel d'approbation sur ces demandes, allons-nous douter de notre jugement si l'une d'entre elles est refusée, parce que le gouvernement veut que les députés s'occupent très étroitement de ces demandes?

Outre cela, monsieur le Président, je veux aborder la question de savoir s'il faut aider de ces subventions les entreprises ayant un bon dossier. J'aurais moins de mal avec cette question si nous prêtions l'argent. Nous leur accordons des fonds, nous distribuons les deniers publics en vertu des programmes Été Canada et Canada au travail. A mon avis, il serait préférable de consentir des prêts. Je me contenterais même de prêts-subventions. Si une société reçoit \$100,000 qu'elle destine à la création de 50 emplois et que, à la fin de l'année, les 50 emplois existent, on pourrait faire remise de \$10,000. A la fin de la deuxième année, on pourrait encore faire remise de \$10,000 si les emplois existent encore. Toutefois, je doute fort que nous rendions justice aux contribuables en nous contentant de faire des cadeaux.

En outre, que dire de ceux qui obtiennent des subventions pour les investir dans des immobilisations ensuite revendues? Ils construisent des bâtiments où doivent travailler de nouveaux employés, mais ils les vendent aussitôt et déguerpissent. Il n'y a aucune sanction, monsieur le Président. Ces gens font un profit inattendu aux dépens des contribuables canadiens. Aucune disposition de ces subventions ne permet au gouvernement de détenir une hypothèque de deuxième rang, mais rien ne peut l'en empêcher et c'est ce à quoi je m'oppose. S'il faut absolument accorder des subventions—et je le répète, nous devrions plutôt consentir des prêts—nous devrions assurément garder une main-mise sur les biens meubles ou immeubles. En Ontario, nous pourrions le faire au moyen d'une hypothèque ou d'un privilège sur les biens personnels. Nous devons certes protéger le contribuable canadien contre ceux qui profitent de ces subventions pour construire un immeuble, le vendre et aller s'installer en Floride. Nous n'avons pas pris ces précautions et je le déplore.

● (1540)

J'ai parlé particulièrement de ma circonscription, monsieur le Président, mais je crois que mes remarques s'appliquent à toutes les circonscriptions canadiennes. Je veux souligner que je ne critique nullement les fonctionnaires avec lesquels je me suis entretenu au bureau de Barrie du ministère de la Main-d'œuvre. Je n'ai eu qu'à me féliciter des excellentes relations que j'ai nouées avec eux quand nous nous sommes rendus débattre le financement des sociétés à but non lucratif. Je me préoccupe strictement de l'ingérence gouvernementale dans le processus d'octroi de subventions aux entreprises commerciales.

En outre, monsieur le Président, je voudrais parler de l'incidence de cette méthode de financement sur le bénévolat dans

notre société. Il importe, je crois, de le signaler. Le gouvernement a décidé de financer les associations bénévoles durant un ou deux ans à la fois, mais pas plus. Il ne veut pas financer les associations bénévoles à long terme. Toutefois, depuis quatre ou cinq ans, les institutions bénévoles ont examiné les sources de financement et ont déclaré: «Nous avons un programme correspondant aux normes, nous voulons utiliser ces fonds». Elles obtiennent des fonds pour un ou deux ans, mais elles constatent du jour au lendemain qu'on les leur enlève en vertu de certains critères. J'estime que le bénévolat en a assez d'une foule de ces programmes. Il constate qu'il ne peut poursuivre si le financement n'est pas maintenu. Il faut un ou deux ans pour mettre un programme au point et le rendre efficace, puis les fonds sont coupés. Je prétends que très bientôt, les bénévoles au sein de notre société accueilleront ces programmes avec méfiance. Je vous aurai prévenus, nous rendons un bien mauvais service aux organismes sans but lucratif.

Pour terminer, monsieur le Président, j'appuie sans réserve la première partie de la motion du NPD. Je suis parfaitement conscient des risques que comporte ce genre de programme. A l'instar du ministre, je ne ferai rien, je ne toucherai à rien, ni ne signerai quoi que ce soit concernant les subventions accordées à des entreprises de ma circonscription à cause des risques que je vous ai exposés. Je continuerai cependant à favoriser le financement des organismes bénévoles, surtout ceux de ma circonscription. J'ai fait tout mon possible pour obtenir une aide financière à la Huronia Tourist Association qui a conçu un programme d'hébergement à l'intention des personnes qui se déplaceront pour voir le pape. J'appuie sans réserve l'aide ponctuelle qu'on peut apporter à des programmes de ce genre. Cependant, j'ai posé la question au vérificateur général. Je lui ai proposé en ma qualité de député et aussi de président du comité permanent des comptes publics—et je suis sûr que dans un an ou deux le vérificateur général le fera—de faire enquête pour savoir combien d'emplois ont été créés comparativement au nombre qu'on avait prévu dans la demande de subvention. D'après moi, monsieur le Président, leur nombre n'est pas ce qu'il devrait être pour les raisons que je vous ai exposées.

[Français]

**M. le vice-président:** Questions, commentaires, débat. L'honorable secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration a la parole.

**M. Jean-Guy Dubois (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, au sujet de cette motion à l'étude, aujourd'hui, on ne doit pas être surpris du côté ministériel du fait que des allégations de toutes sortes soient faites au sujet des programmes de création d'emplois du gouvernement. Ils sont bien trop populaires et c'est pour cela qu'on fait toutes sortes d'allégations. Le député de Kamloops-Shuswap (M. Riis) à qui l'on doit le débat aujourd'hui sait à quel point la population canadienne appuie les efforts du gouvernement pour soutenir la relance économique. Le député sait aussi que l'un des moyens les plus sûrs de soutenir la relance économique, c'est la création directe d'emplois.